

TOUJOURS A LA FILE INDIENNE

Chez Renault

LES nombreuses grèves qui se succèdent démontrent amplement le mécontentement des travailleurs. Le dernier discours de De Gaulle, parlant de « moyennes satisfaisantes », n'a pas du tout convaincu les salariés qui se refusent à raisonner en « bons Français » et à se consoler de leurs payes en songeant au luxe d'autres couches sociales.

Après les cheminots, les agents de ligne P.T.T. ont fait grève ; puis ceux du bâtiment et, ensuite, les métallurgistes. Mais le mécontentement ne suffit pas à constituer une tactique, et les 100.000 heures de grève effectuées depuis janvier chez Renault ne représentent pas, non plus, une victoire.

On aurait pu croire que le mouvement du 18 mars serait le début de l'unité d'action, et que le discours de Frachon serait suivi d'une campagne systématique en faveur du mouvement généralisé. On a vu tout le contraire.

Depuis cette date, chaque fois que des camarades sont intervenus en faveur d'une véritable unité d'action, on leur a répondu en caricaturant leur position et en leur disant que « les travailleurs doivent se déterminer eux-mêmes, car il n'est pas possible de déclencher une grève générale en poussant un bouton ».

Nous n'avons jamais rien pensé de

semblable et nous avons toujours dit qu'un mouvement généralisé doit être préparé. Or, c'est cela qui n'est pas fait.

En réalité, dans le passé, on a souvent vu des grandes masses de travailleurs partir en grève, et si la tactique « presse-bouton » fut appliquée, ce fut toujours pour arrêter la grève.

Aujourd'hui, c'est ce procédé qui est appliqué pour faire démarrer les grèves partielles.

La grande majorité des cheminots syndiqués n'a pas été consultée pour la grève du 30 avril et a appris par la presse ou la radio l'imminence de ce mouvement. L'action prévue le 14 mai, pour les métallurgistes parisiens, a été annoncée sans être précédée d'une consultation des ouvriers.

Rares sont les salariés qui gardent quelques illusions sur l'efficacité de telles grèves. La direction du P.C.F. en a conscience, et, dans l'Humanité du 2 mai, Pierre Cames souligne le fait qu'en dépit de 35 actions d'ampleur nationale, depuis que De Gaulle a pris le pouvoir, les cheminots « ont à peine conservé leur pouvoir d'achat de 1957 ».

Mais Pierre Cames tire une conclusion bien hâtive et inacceptable :

« La limite des luttes économiques fait grandir l'idée qu'il faut s'en prendre aux causes et non plus aux effets. »

Il est vrai, qu'à terme, les grandes luttes économiques amènent les travailleurs à poser le problème politique, celui du pouvoir. On en a bien eu le sentiment lors de la grande grève des mineurs.

Mais ceux qui limitent l'ampleur des luttes revendicatives détournent les travailleurs de la véritable perspective et les orientent vers la voie parlementaire, la voie des alliances équivoques. Pierre Cames n'entre pas dans le détail lorsqu'il parle de s'attaquer aux causes. Mais la réponse a été fournie lors des élections cantonales qui ont vu les désistements pour des bourgeois... « anti-gaullistes et républicains... » aussi longtemps qu'il n'est pas question de leur contester le pouvoir économique.

Le problème est assez clair : l'idée d'un mouvement généralisé est associée à celle d'alliance entre partis se réclamant du socialisme. Par contre, la limitation des mouvements économiques s'associe à l'idée d'alliance avec des partis bourgeois pour un retour à une IV^e République replâtrée. Si nous savons expliquer cela très clairement dans les entreprises et les syndicats, nous contribuerons à préparer la grande offensive ouvrière et, par là même, l'instauration d'un véritable gouvernement des travailleurs.

IVIN.

Depuis 1951, la Direction retient une partie de la prime trimestrielle après plus de 9 heures d'absence « non autorisée ». Ainsi, pour une prime de 300 francs, on retient 120 francs pour 18 heures d'absence non autorisée. Cette méthode patronale est naturellement destinée à éviter les mouvements grévistes.

Le fait cependant d'accorder 9 heures prouve que la Direction Renault n'ignore rien du mécanisme de la soupape de sûreté.

Effectivement, la menace pesant sur la prime joue un grand rôle quand il est question d'envisager un débrayage.

Cependant, tout travailleur qui réfléchit un instant réalise bien l'aspect dérisoire d'un mouvement limité au cadre que veut bien fixer le patron. Pour en avoir conscience, il suffit de lire parfois dans la presse : « Utilisant les 9 heures de grève de la manière la plus efficace... » Il est possible que les travailleurs ne se sentent pas prêts à engager une lutte de grande ampleur qui détruira la soupape de sûreté patronale. Possible aussi que tel mouvement limité soit parfaitement justifié. Il n'en demeure pas moins vrai que tout ce qui contribue à faire croire aux salariés qu'ils peuvent arracher des revendications décisives dans le cadre fixé par le patron, ou en démarrant à tour de rôle en courtes grèves partielles, tout cela n'est qu'illusion qui réjouit finalement la Direction Renault.

L'évolution de la structure sociale en France

ACCROISSEMENT DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS

L'Institut national de la statistique vient de publier un résultat partiel du recensement de la population de mars 1962. Il s'agit de la répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle. La comparaison avec les résultats du recensement de 1954 est fort intéressante. Malheureusement, il est très difficile de se référer à ce propos aux recensements antérieurs et notamment à celui de 1946, la conception d'établissement de ces recensements étant sensiblement différente sur ce chapitre.

Nous ne voulons pas entrer ici dans la discussion byzantine qui fait rage parmi les intellectuels en Europe, de savoir où commence et où se termine la classe ouvrière. Il faut cependant remarquer que la notion de secteurs primaire, secondaire et tertiaire introduite par les sociologues non-marxistes, loin de clarifier le problème ne fait que l'embrouiller. Ainsi confondre en une même catégorie les évêques et les cheminots, les colonels et les demoiselles des postes ressort à l'évidence bien davantage des mythes technocratiques que d'une justification économique ou sociale. Pour nous, nous partirons ici d'un critère essentiel, distinguant entre ceux qui possèdent et ceux dont la force de travail est le seul bien. Nous comptons au rang des couches moyennes aussi bien les commerçants et agriculteurs exploitants que les cadres qui d'une façon ou d'une autre reçoivent du capital une partie de la plus-value globalement extorquée à la classe ouvrière. Ceci ne signifiant pas que nous considérons que la classe ouvrière n'a que des ennemis dans ces couches moyennes.

LA CLASSE OUVRIÈRE SE DÉVELOPPE

En chiffres bruts, en s'en tenant à une définition approximative, la classe ouvrière est passée de 10 millions 547.000 à 11.008.000 unités, soit en pourcentage sur la population active à peu près stagnante en 1962 par rapport à 1964, de 54,8 % à 57,4 %.

Mais sous cette progression globale se dissimulent plusieurs phénomènes.

Nous donnerons un tableau général qui permettra de les saisir rapidement.

En milliers	1954	1962
Salariés agricoles.	1.161	829
Employés	2.068	2.416
Ouvriers	6.301 (1)	6.721
Personnel de service	1.017	1.042

a) Le nombre des salariés agricoles baisse de 28,6 % Mais nous ne sommes pas apparemment au début d'une résorption de cette couche ouvrière, mais plutôt sans doute, devant l'établissement d'un nouvel équilibre. En effet, au recensement de 1946, il existait plus de 3.300.000 salariés agricoles. Le rythme de décroissance s'est donc considérablement amenuisé, puisqu'il y eut entre 1946 et 1954 en moyenne 242.000 salariés agricoles en moins chaque année et que la perte n'est plus que de 41.500 entre 1954 et 1962.

(1) Les statistiques de 1954 confondent pour le secteur public ouvriers qualifiés et contremaîtres. En tenant compte de la proportion qui apparaît dans le secteur privé, nous avons compté 21.000 contremaîtres dans le secteur public en 1954.

Une analyse plus poussée montrerait sans doute que dans les années de l'immédiate après-guerre, le reflux de la campagne vers la ville fut plus important encore que les chiffres moyens ne l'établissent. Mais au-delà des phénomènes épisodiques dus à la guerre, ces chiffres reflètent la mécanisation décuplée de la terre. Cependant, il est impossible de prolonger la courbe ; la mécanisation agricole connaît maintenant un palier ; cependant que la décroissance du nombre des exploitants agricoles — phénomène postérieur à 1954 — se traduit par un élargissement moyen de chaque tenure agricole et va tendre à une stabilisation des ouvriers agricoles de plus en plus spécialisés et à un niveau de vie sans commune mesure avec l'avant-guerre.

LA MAIN-D'ŒUVRE FEMININE

b) Le nombre des employés croît de 16,8 %. Un nombre sans cesse plus grand de femmes se retrouvant dans cette catégorie puisqu'en 1954 elles constituaient 52,8 % des employés et 58 % en 1962, soit un accroissement de 28,5 % et seulement 3,8 % pour les hommes. L'augmentation numérique considérable des employés cache donc un autre phénomène, c'est l'apparition de femmes en nombre grandissant dans les bureaux. Or, il y a fort à parier que, dans une très large mesure, il s'agit d'épouses d'ouvriers et d'employés. C'est-à-dire que si le poids respectif des diverses couches ou sein de la classe ouvrière se modifie, cela ne conduit pas le plus souvent à un facteur de modération introduit dans cette classe mais devrait conduire au contraire à une politisation plus élevée de la partie féminine de la classe ouvrière.

Il y aurait sans doute une étude particulière à faire sur l'évolution de l'emploi féminin. Mais d'un premier examen on peut tirer que les modifications en cours dans la partie féminine de la population active — qui globalement est stationnaire — reflètent en l'exagérant la restructuration des catégories socio-professionnelles en France.

Mais en réalité il ne suffit pas de constater cette part accrue des femmes parmi les employés pour échapper au problème que les sociologues et politiciens bourgeois posent. Le pourcentage dans la société des ouvriers créateurs de valeur — et donc de plus-value — connaissant une croissance sans cesse plus faible, la classe ouvrière serait incapable dans l'avenir de jouer un rôle dirigeant dans la société et moins encore révolutionnaire, les thèses de Marx s'avèreraient donc totalement dépassées (2). Il nous faudra d'ailleurs revenir sur cette mauvaise querelle et montrer chez nos adversaires l'oubli et la mauvaise foi.

Restons pour l'instant au niveau des considérations élémentaires : les employés sont-ils propriétaires du capital ou même de leurs instruments de travail, ont-ils des salaires en moyenne plus élevés que les ouvriers de l'industrie, ont-ils des intérêts immédiats ou à terme différents de ceux de ces derniers ?

Pendant toute une époque, une division moins accentuée du travail, la dispersion des employés, un mode de travail échappant largement aux critères de rentabilité ont pu donner aux employés une compréhension très faible de l'exploitation capitaliste qu'ils

(2) Personne ne conteste la place des ouvriers agricoles dans la classe ouvrière, alors même que la détermination des prix et salaires n'est pas identique à celle des ouvriers d'industrie. De la même façon, les manœuvres ne sont pas non plus rejetés de la classe ouvrière par aucun commentateur, malgré qu'ils ne produisent pas de valeur.

subissent avec l'ensemble de la classe ouvrière. Ces conditions aujourd'hui disparaissent. Dans les grandes firmes industrielles, les banques, les assurances, les grands magasins, sont concentrés des centaines et des milliers d'employés. L'introduction massive de la mécanisation, dans les administrations privées et publiques fait apparaître un travail très parcellaire, un travail soumis au rythme des machines, conditions qui favorisent une prise de conscience généralisée.

Loin de connaître une hétérogénéité plus grande que dans le passé, la classe ouvrière tend vers une plus grande homogénéité.

Les ouvriers agricoles connaissent un niveau de vie nettement plus élevé que dans le passé, des conditions d'existence moins dégradantes. Les employés et les ouvriers d'industrie voient leurs conditions de rémunérations et de travail se rapprocher.

Tout ceci est d'ailleurs confirmé par l'expérience. Les grèves d'employés sont de plus en plus nombreuses et leurs revendications d'une nature tout à fait identique à celles des ouvriers d'industrie. Concurrentement, les syndicats d'employés se développent.

Si donc, on conteste la place des employés, en général, dans la classe ouvrière, ce n'est sans doute que pour justifier un néo-réformisme.

c) Le pourcentage des ouvriers d'industrie se développe de 6 %, certaines catégories comme les ouvriers qualifiés sont en régression, alors que les catégories les plus basses, O.S. et manœuvres sont en développement.

En milliers	1954	1962
Ouv. qualifiés	2.834	2.345
Ouv. spécialisés	1.859	2.465
Mineurs	237	190
Marins et pêcheurs	51	51
Appr. ouvriers	209	263
Manœuvres	1.110	1.405

La présentation des résultats de 1962 incite à la prudence dans la comparaison avec 1954, car les questionnaires ne furent pas rédigés dans les mêmes termes. Quoi qu'il en soit, il semble bien que nous soyons loin de l'évolution prévue par les chantres du capitalisme de monopole ou tous les Mallet qu'ils impressionnent. L'avenir de la classe ouvrière dans ce régime ne semble pas conduire à sa transformation en techniciens en blouse blanche, mais au contraire à la réduction tendancielle à un simple mécanisme d'une large part d'entre elle.

Bien entendu, on ne peut prétendre épuiser le sujet en quelques constatations, bien au contraire, les jeunes intellectuels marxistes se devraient de se pencher avec sérieux sur ces problèmes.

Mais on verra dans un prochain article que même à propos des couches moyennes, les néo-réformistes ont tout simplement oublié l'essentiel, à savoir que globalement considérées, ces couches sont en régression dans la société française. Leur seule « trouvaille » est d'avoir confirmé un siècle après Marx que la tendance générale du capitalisme est la réduction des couches moyennes au salariat.

De tous ces phénomènes, il y a des enseignements à tirer, sur les formes d'action, les mots d'ordre syndicaux et politiques, mais la théorie marxiste sort renforcée de cette confrontation avec les faits et nullement infirmée.

L. COLLONGES.